



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **- 1 FEV. 2023**

Madame la Maire,

La Métropole Européenne de Lille a déposé une demande de modification de l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale du 09 août 2021 concernant les travaux de restauration hydraulique, écologique et paysagère de la branche de Croix sur le territoire des communes de Wasquehal, Villeneuve d'Ascq et Croix.

Vous trouverez, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois au moins, copie de l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2023 modifiant l'arrêté du 09 août 2021.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

Rachida JOËTS se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (tél. 03.28.03.86.35 - télécopie : 03.28.03.83.80 - courriel : rachida.joets@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service Eau Nature et Territoires

Hélène SOLVES

P. J. : copie de l'arrêté préfectoral du 09 août 2021

Copie à la Mission Métropole de la DDTM

Madame la Maire de Wasquehal
Hôtel de ville
1, rue Michelet

59 290 WASQUEHAL

72/PE

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/